

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 mars 2024

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE LA
RADIOPROTECTION - (N° 2305)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 342

présenté par
Mme Batho

à l'amendement n° 331 du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.